



TRAM



CONCERTATION

Express

Rencontre Associations PMR

30 novembre 2023

Construisons ensemble le **TRAM**
Express !



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Les règles du jeu de la rencontre



**Dialogue
et écoute**



**Recueil de vos
questions et
réactions**



Respect mutuel

Pour une meilleure écoute, merci de :

- **Couper vos micros**
- **Poser vos questions dans le fil de la conversation**
- **« Lever la main » via l'icône dédiée lorsque vous souhaiterez intervenir pendant le temps d'échanges**

Vos intervenants



Séverine LARDELLIER-NESME, Chef de service participation citoyenne & relations riverains

Sarah EMMELIN, Chef de projet

Rachel LOISEAU, Chargée de relations riverains



Jacques FINETTI, Garant de la concertation

Déroulé de la rencontre

- 1. Introduction**
- 2. Retours sur les attentes exprimées lors des précédentes concertations**
- 3. Tram Express de l'Ouest Lyonnais : de quoi parle-t-on ?**
- 4. Les modalités de la concertation**
- 5. Temps d'échanges**
- 6. Conclusion**

Séverine LARDELLIER-NESME

Chef de service participation citoyenne & relations riverains
SYTRAL Mobilités



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS



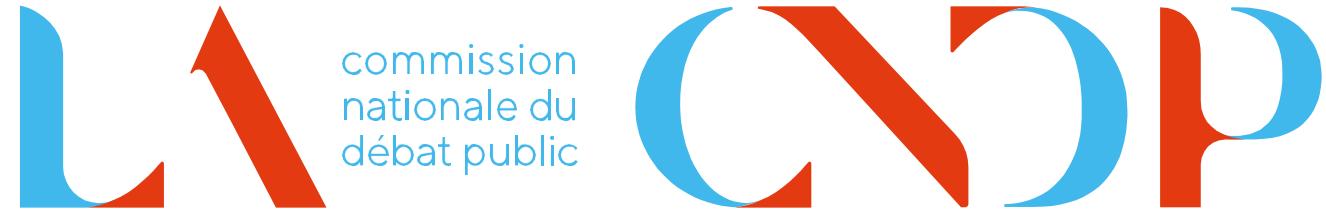
Jacques FINETTI

Garant de la concertation



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS



MA PAROLE A DU POUVOIR

3 garants nommés par la CNDP

Indépendants, ils veillent :

- À la qualité des informations et des modalités de concertation proposées
- Aux éléments de réponse du maître d'ouvrage aux questions et remarques formulées lors de la concertation

Claire BOUTELOUP

Jean-Luc CAMPAGNE

Jacques FINETTI

Contact: concertation-teol@garant-cndp.fr

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet

ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur

INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Elle défend un droit :

“ *Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* ”

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

« MA PAROLE A DU POUVOIR »

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser

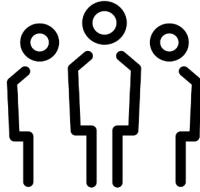
A quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Suivi dans le temps

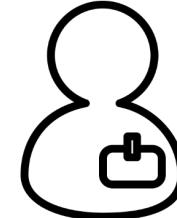
Et enclencher un processus qui s'inscrit dans un temps long

La concertation préalable : et après ?



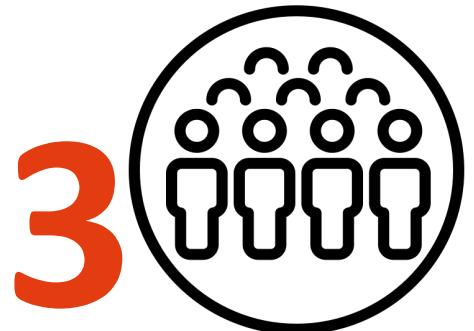
1

Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



2

Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



3

La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse



4

Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP

Created by Jaoharye
from Noun Project

Retours sur les attentes exprimées lors des précédentes concertations



Suivez l'actu !
sytral.fr

Attentes et besoins concernant les tramways



Suivez l'actu !
sytral.fr

En station

Informations aux voyageurs

- Développer plus de bornes d'information et distributeurs plus accessibles

Aménagement des quais

- Proscrire certains matériaux comme les pavés
- Veiller au bon éclairage pour la sécurité

Pour entrer dans le tramway

- Améliorer le marquage au sol ainsi que les repères visuels
- Permettre une ouverture systématique des portes avec un temps d'ouverture allongé

Dans la rame

Informations aux voyageurs

- Faire une annonce sonore pour l'arrivée d'un tramway en station
- Mettre une lumière qui s'allume pour suivre l'avancement du tram

Aménagement des rames

- Prévoir plus de poignées pour se tenir
- Surélever certains sièges pour avoir des assises qui correspondent à tous les besoins
- Prévoir des emplacements dédiés aux vélos et en limiter le nombre

En cas d'incident

- Prévoir un système dédié pour les personnes sourdes

En interconnexion

Pour traverser les voies du tramway :

- Mettre en place des signaux sonores pour faciliter la traversée des voies de tramway
- Revoir le revêtement des traversées

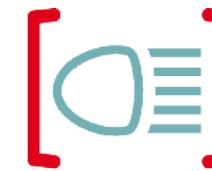
A proximité des stations :

- En cas de travaux, prévoir systématiquement des itinéraires bis adaptés
- Baliser tous les équipements publics sur la ligne ou à proximité et mettre des navettes entre les stations et les équipements publics

L'accessibilité dans les tramways aujourd'hui



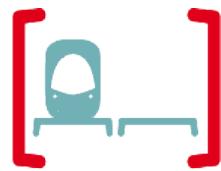
BIPS ET
ANNONCES
SONORES



VOYANTS
LUMINEUX
CLIGNOTANT
ET ANNONCES
VISUELLES



DALLES
PODOTACTILE
SIGNALANT
L'APPROCHE
DU QUAI



PLANCHER
BAS
INTÉGRAL

Attentes et besoins concernant les métros



Suivez l'actu !
sytral.fr

En station

Entrée/sortie de station

- Mettre en place des balises sonores
- Systématiser les escalators
- Installer des manchons braille sur les mains courantes

Pour entrer dans le tramway

- Placer les portillons PMR au plus près des agents de ligne
- Prévoir des cartes ou badges permettant d'ouvrir les portillons à distance

Aménagement des quais

- Prévoir des marquages de portes et renforcer celles adaptées aux PMR
- Implanter des bandes de guidage menant aux accès extérieurs

Dans la rame

Informations aux voyageurs

- Prévoir un système d'annonce visuelle
- Mettre des écrans dans toutes les rames

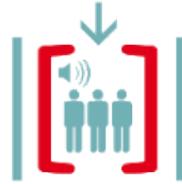
Aménagement des rames

- Positionner les sièges à une hauteur suffisante pour permettre aux chiens d'aveugle de s'allonger
- Prioriser les usages pour les sièges réservés
- Améliorer les points d'accroche qui sont souvent trop hauts et ne permettent pas aux personnes de petite taille de se tenir

En interconnexion

- Clarifier les cheminements d'accès aux stations depuis l'extérieur
- Assurer la luminosité des bâtiments pour qu'ils soient identifiables de l'extérieur
- Améliorer l'orientation vers les correspondances en sortie de station
- En cas de sortie condamnée, bien organiser la déviation vers les débouchés urbains ou prévoir un accompagnement humain

L'accessibilité dans le métro aujourd'hui



89

ASCENSEURS
SONORISÉS



121

ESCALIERS
MÉCANIQUES



BOUTONS
EN RELIEF
ET EN BRAILLE



BIPS ET
ANNONCES
SONORES



VOYANTS
LUMINEUX
CLIGNOTANT
ET ANNONCES
VISUELLES

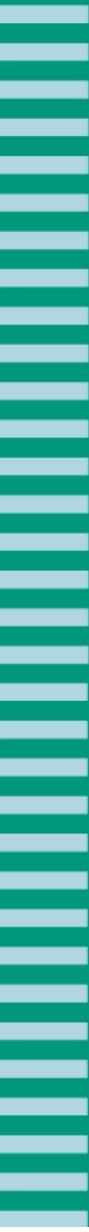


DALLES
PODOTACTILE
SIGNALANT
L'APPROCHE
DU QUAI

TEOL : de quoi parle-t-on ?



Suivez l'actu !
sytral.fr



TRAM
Express

SYTRAL
MOBILITÉS



Sarah EMMELIN

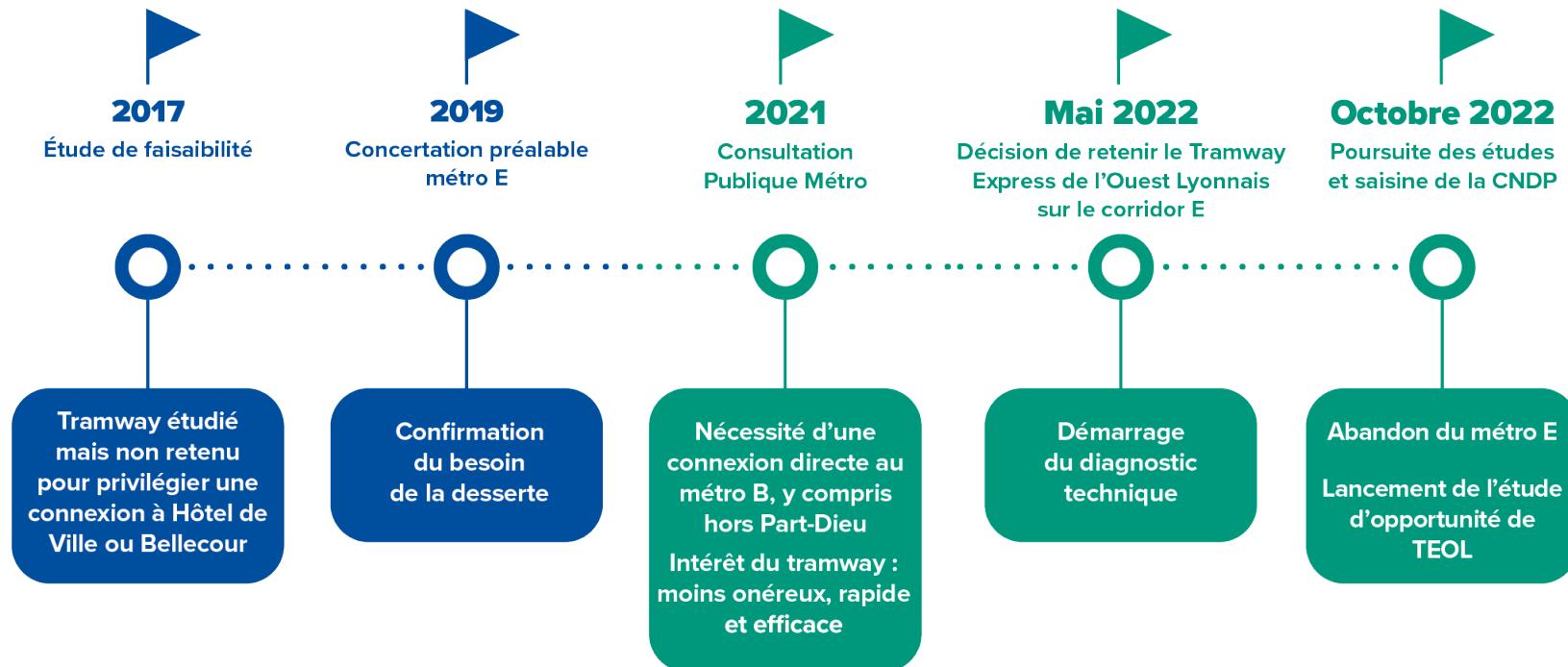
Chef de projet TEOL



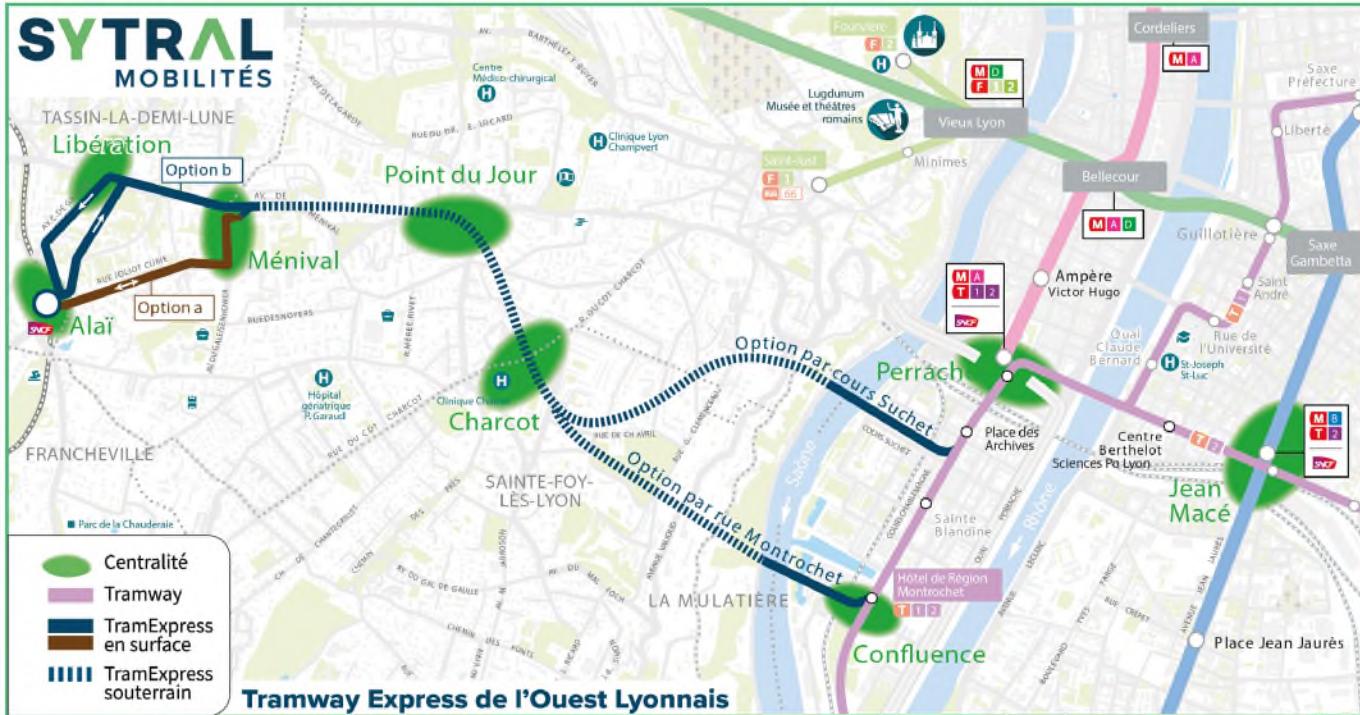
Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Un besoin de desserte historique



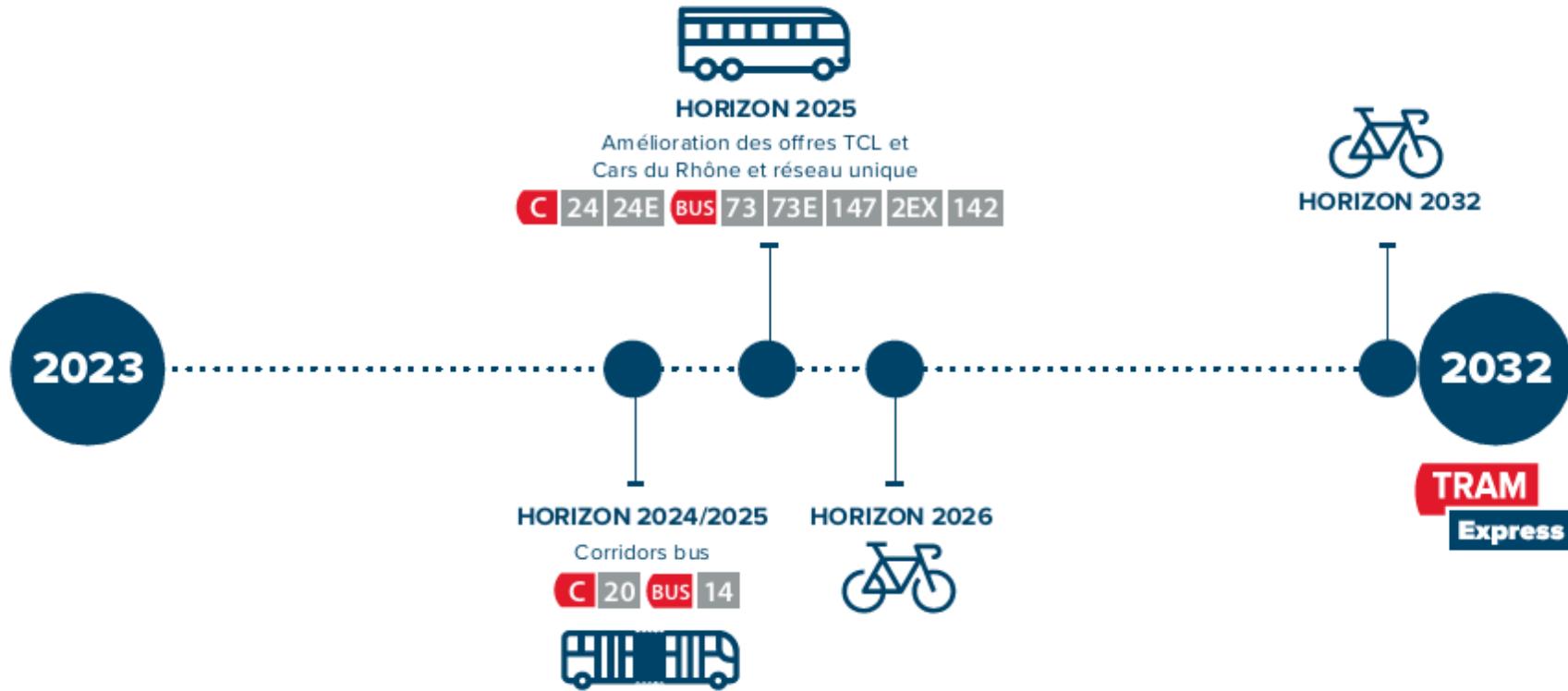
Une ligne efficace et fiable



- Une liaison à double voie, en site propre intégral
- Temps de parcours (selon les options) :
 - Alaï - Perrache : entre 16 et 20 minutes
 - Alaï - Part-Dieu : entre 32 et 36 minutes
- Fréquence : 5 minutes aux heures de pointe

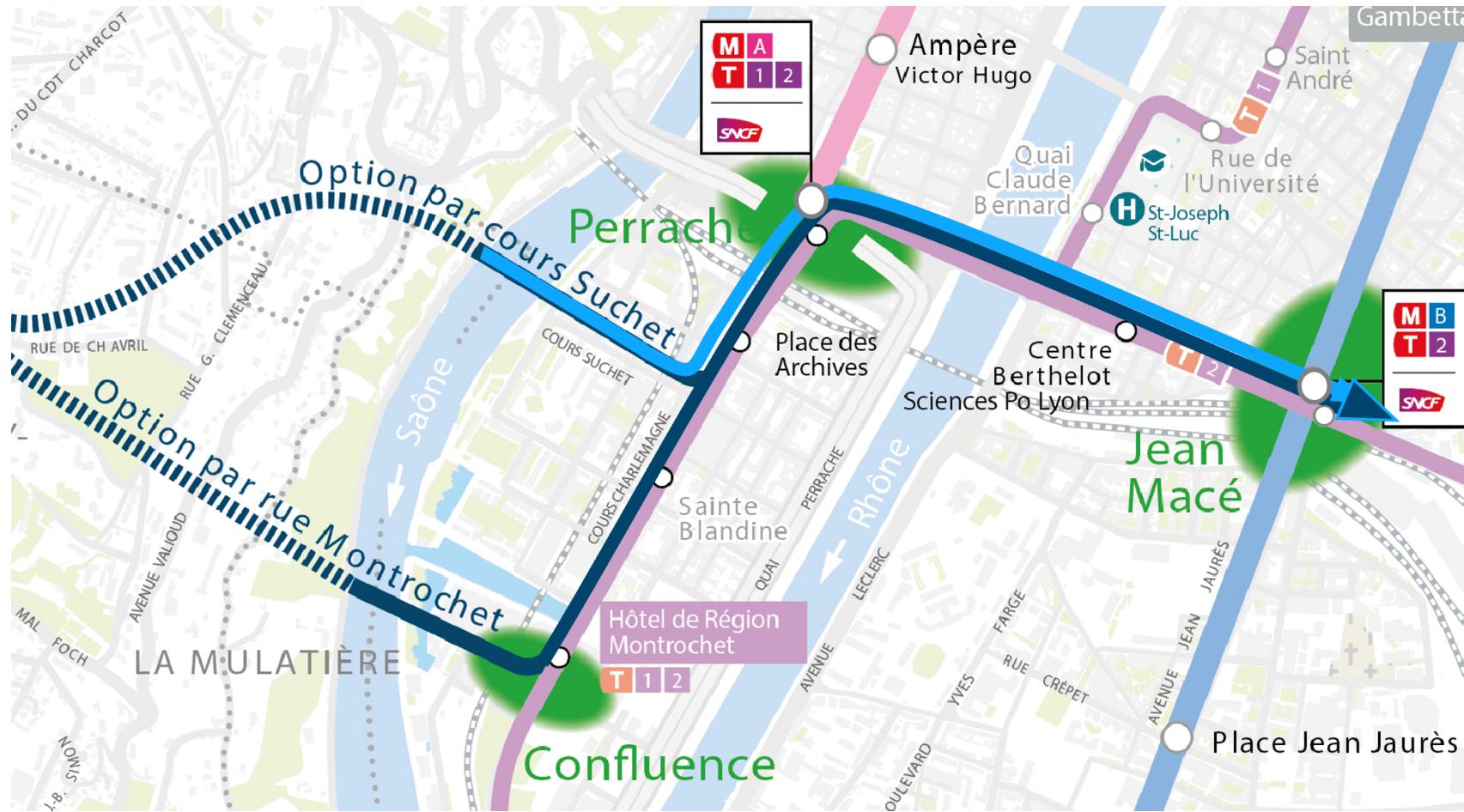
➤ *Temps de parcours attractifs et forte amplitude horaire*

TEOL : un maillon pour l'amélioration des mobilités



- *Une étude est en cours pour repenser l'organisation des mobilités sur le secteur ouest avec l'arrivée de TEOL en 2032*

Les options de tracé à l'est

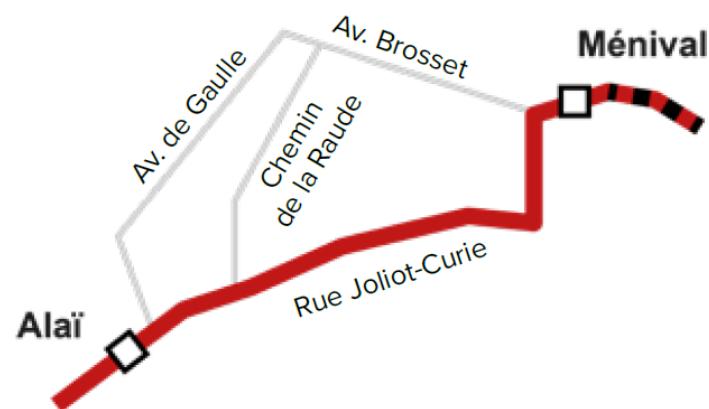


Ligne TEOL directe jusqu'à Jean Macé pour une connexion vers la Part Dieu

=> Circulation de 3 lignes de tramways TEOL/ T1/T2 sur le secteur Place des archives / Centre Berthelot non acceptable pour l'exploitation et la régularité des lignes.

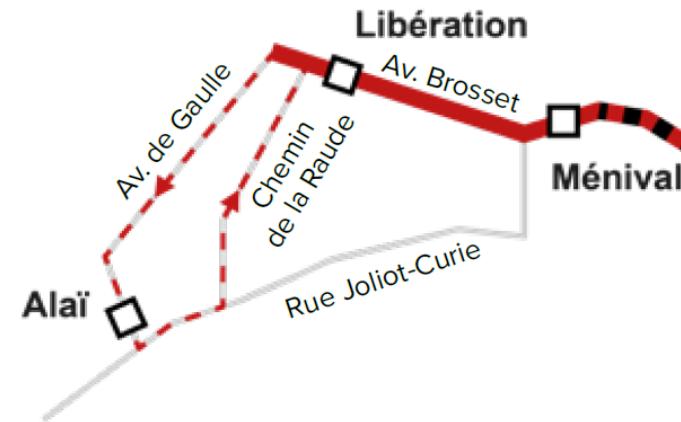
Les options de tracé à l'ouest

Option directe



Trajet en voie double tramway
2 centralités desservies : Ménival et Alaï
Longueur interstation : 1,3 kms

Option par Libération



Trajet en boucle à voie unique
3 centralités desservies : Ménival, Libération et Alaï
Longueur interstations :

- Ménival – Libération : 550 mètres
- Libération – Alaï : 890 mètres

Temps de parcours : + 2 minutes

Les deux localisations envisagées pour la station Charcot



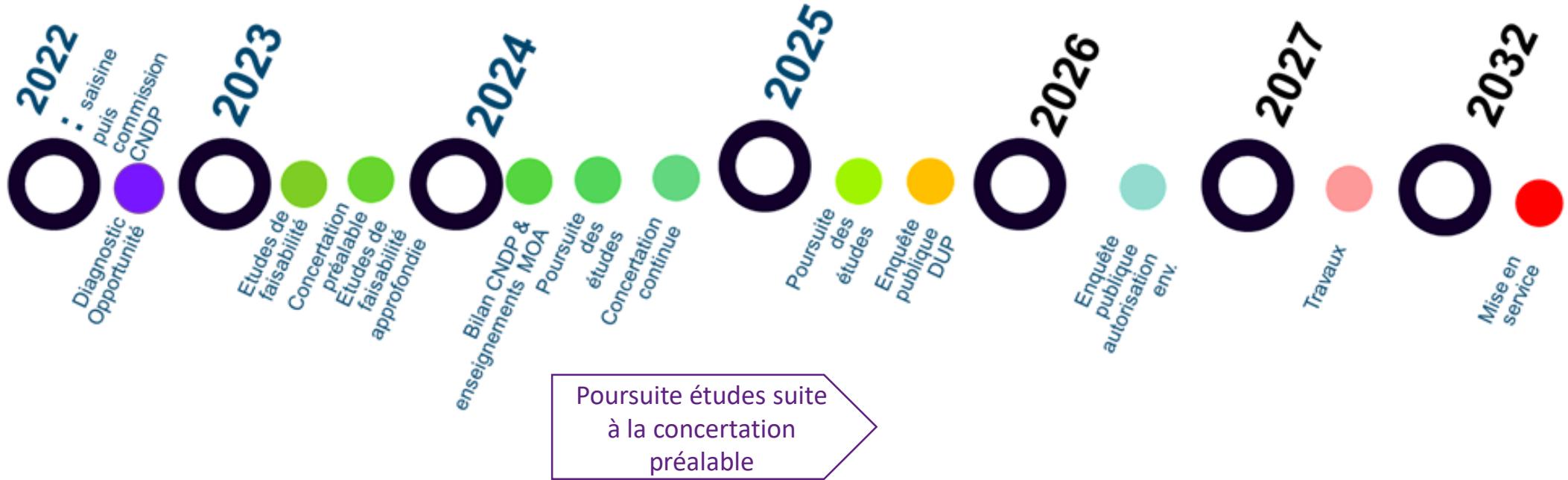
Charcot Provinces :

- Centralités desservies : Secteur Charcot, grands ensembles des Provinces

Charcot Salette :

- Centralités desservies : Secteur Charcot, équipements hospitaliers et scolaires
- Surcoût de 30 à 50 millions d'euros (allongement tunnel + puits d'accès supplémentaire)
- + 30 secondes environ

Le calendrier



Les modalités de la concertation



Suivez l'actu !
sytral.fr



Rachel LOISEAU

Chargée de relations riverains



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

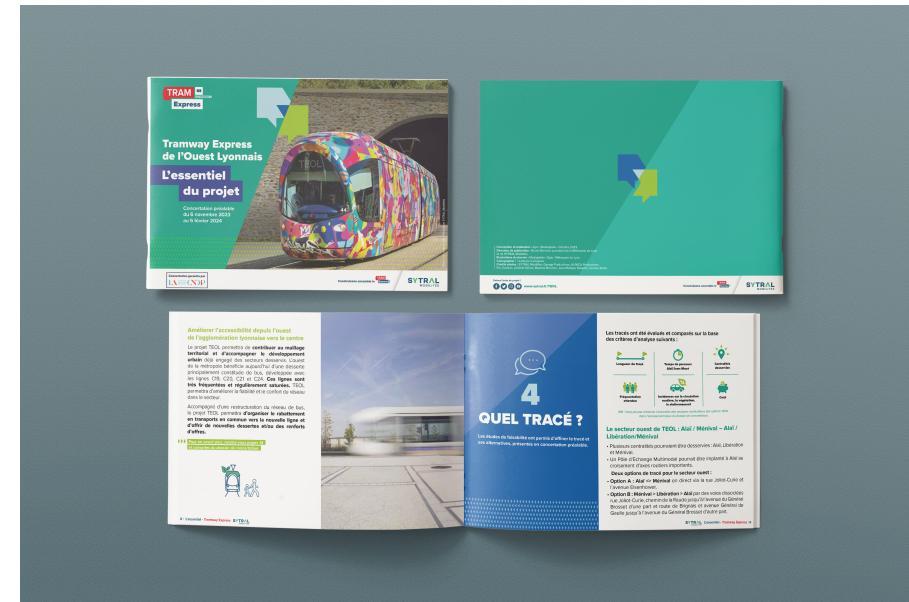
Concertation préalable du 6 novembre 2023 au 5 février 2024

Pour s'informer



Le dossier de concertation

La synthèse du projet



Le dépliant

Le site internet du projet : www.sytral.fr/TEOL

Plateforme participative où retrouver l'ensemble des documents d'information, l'agenda des rencontres et le film pédagogique

Pour donner son avis



Les registres

Disponibles sur les lieux de la concertation

Le site internet du projet

Offre la possibilité de poser des questions, de donner son avis

Lors des rencontres physiques



Pour participer aux échanges



RÉUNIONS PUBLIQUES

- 14/11 : 19h - l'Ellipse, Sainte-Foy-lès-Lyon
- 20/11 : 19h - Mairie du 7^e, Lyon 7^e
- 05/12 : 19h - l'Atrium, Tassin la Demi-Lune
- 06/12 : 19h - l'IRIS, Francheville
- 12/12 : 19h - Lyon 5^e (*le lieu sera annoncé sur www.sytral.fr/TEOL*).
- 09/01 : 18h30 - Lyon 2^e et la Mulatière (*le lieu sera annoncé sur www.sytral.fr/TEOL*).

STANDS DE PROXIMITÉ

Pour échanger à côté de chez vous :

- 09/11 : 16h-19h - place Saint-Luc, Sainte-Foy-lès-Lyon
- 15/11 : 9h-12h - marché Jean Macé, Lyon 7^e
- 24/11 : 9h-12h - marché promenade des Tuilleries, Tassin la Demi-Lune
- 25/11 : 9h-12h - marché de Craponne
- 30/11 : 16h-19h - Galerie marchande Carrefour, Francheville
- 05/12 : 12h-14h Lycée Branly, Lyon 5^e
- 06/12 : Bibliothèque du Point-du-jour, Lyon 5^e
- 13/12 : 15h-18h - place des archives, Lyon 2^e
- 14/12 : 16h30-19h30 Résidence Allix, Lyon 5^e

ATELIERS TECHNIQUES

Pour échanger sur un temps technique dédié (inscription préalable sur www.sytral.fr/TEOL)

- 17/01 : circulation et rabattement
- 23/01 : exploitation, modélisation, fréquentation
- 30/01 : circulation et insertion à l'ouest

Des rencontres sur invitations avec des publics spécifiques sont prévues : associations PMR, employeurs, porte-à-porte commerçants...

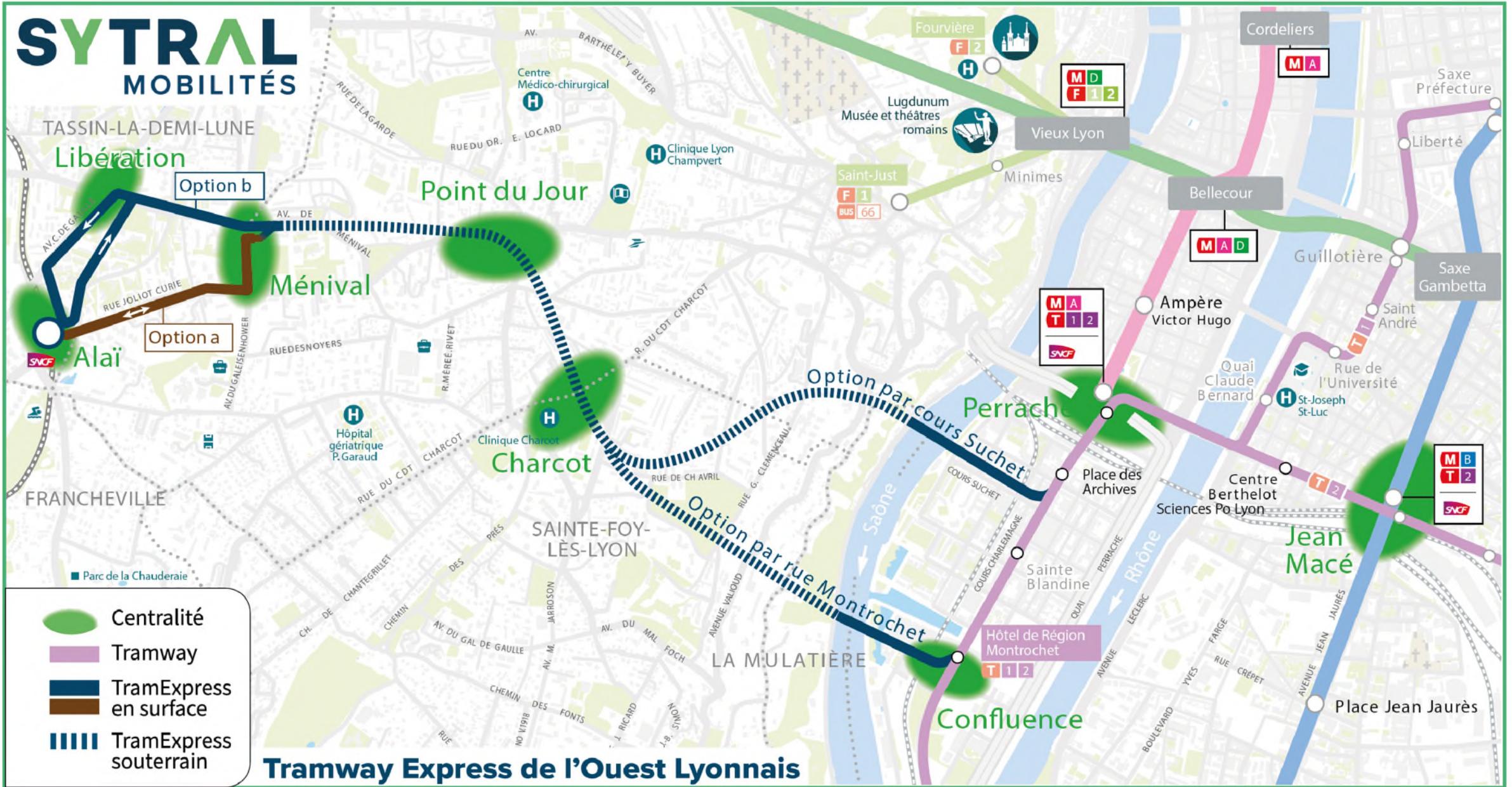
RDV sur la plateforme en ligne

www.sytral.fr/TEOL

Temps d'échanges



Suivez l'actu !
sytral.fr



Conclusion



Suivez l'actu !
sytral.fr



Merci de votre attention !



Suivez l'actu !
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS